



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT BRIEUC, LE 11 SEPTEMBRE 2025

## **DON DES ARCHIVES HISTORIQUES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DE LA CGT 22**

### **LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE POUR LA MÉMOIRE SYNDICALE**

Ce jeudi 11 septembre, Christian Coail, président du Conseil départemental des Côtes d'Armor est présent, aux côtés de Jean-Marie Benier, vice-président délégué aux Ressources humaines et au Dialogue social et de Patrice Kervaon, vice-président délégué à la Culture et aux Cultures de Bretagne, aux Archives départementales, à l'occasion de l'entrée d'un nouveau fonds d'archives privées : celui de l'Union départementale CGT.

« Ce don constitue un geste fort en faveur de la mémoire collective. Conserver et valoriser les archives syndicales, c'est préserver un pan essentiel de l'histoire sociale et ouvrière de notre département », souligne **Christian Coail**, président du Conseil départemental.

En acceptant la proposition de don de l'UD CGT 22, le Département prend à sa charge le **traitement intellectuel et matériel de ce fonds**, comprenant :

- le **classement et l'inventaire** par un archiviste,
- le **dépoussiérage et le conditionnement** pour une conservation pérenne.

Ce travail permettra de **garantir la préservation** et l'accessibilité de documents majeurs pour l'histoire du syndicalisme costarmoricain. Avec ce don, le Conseil départemental agit pour que soient **conservées et valorisées les traces de l'histoire sociale, politique et syndicale** du territoire. La collection pourra être **accessible au public dans plusieurs mois**, après classement, conditionnement, rédaction et, si besoin, traitement sanitaire.

### **LES MISSIONS DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES**

Encadrées par le Code du patrimoine, les Archives départementales ont pour mission d'**assurer la collecte, le classement, la conservation et la communication des archives publiques produites sur le territoire**. Elles recueillent également des **archives privées d'associations, de syndicats ou de particuliers qui présentent un intérêt historique et sociétal**. Les Archives départementales des Côtes d'Armor conservent déjà, par exemple, des fonds de la CFDT et de SUD.



**Côtes  
d'Armor**  
le Département

### **CONTACT PRESSE**

Direction de la Communication

**Marine Beunardeau**

marine.beunardeau@cotesdarmor.fr  
02 96 77 69 55 / 07 64 39 05 81

